

Zeitschrift:	Revue économique franco-suisse
Herausgeber:	Chambre de commerce suisse en France
Band:	19 (1939)
Heft:	6
Artikel:	La Section de Lyon de la Chambre de commerce suisse en France
Autor:	Muller, Jacques
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-888913

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SECTION DE LYON DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Dès les débuts de notre Compagnie, la création de sections fut envisagée et notre Secrétariat général entra en correspondance avec le Consulat de Suisse à Lyon. La réponse reçue était encourageante; aussi, le 15 mai 1920, une première convocation était-elle envoyée aux commerçants suisses établis dans notre ville. La réunion eut lieu le 26 mai, sous la présidence de M. Henri Rusterholz, gérant du Consulat, dans les locaux de l'Union Helvétique. Le principe de la création d'une section fut adopté; la constitution définitive fut votée, le 20 novembre 1920, au cours d'une Assemblée que présidait M. le Consul Georges Meyer, tout nouvellement entré en fonctions.

Le premier Président élu fut M. Henry Lohrer qui assuma cette charge pendant deux années. Nous nous rappelons avec émotion la cordialité et la douce énergie de notre prédécesseur.

M. le Consul est Président d'honneur de notre Section depuis le jour de sa création, et il n'a jamais cessé de nous accorder le plus bienveillant appui.

M. Paul Gruaz voulut bien assumer les fonctions de Secrétaire; nous sommes heureux de le compter encore parmi les Membres les plus actifs de notre Comité.

La première Assemblée générale fixa le

cercle de notre activité qui se trouve être exactement constitué par l'arrondissement consulaire de Lyon, c'est-à-dire le département du Rhône et quatorze départements circonvoisins : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Cher, Creuse, Drôme, Isère, Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Saône-et-Loire, Savoie et Haute-Savoie.

Notre premier Président, M. Henry Lohrer, ayant démissionné le 13 novembre 1922, le Conseil d'Administration de notre Compagnie pria le sous-signé d'assumer la Présidence; cette nomination fut approuvée par une Assemblée générale de la Section le 10 mars 1923.

Entre temps, notre Section, qui avait reçu l'hospitalité dans les bureaux de M. Paul Gruaz, fut transférée à son adresse actuelle. Donc, depuis le 1^{er} mars 1921, nous sommes les locataires du Consulat de Suisse.

De récentes modifications à notre règlement intérieur ont permis la nomination de M. Édouard Barbezat, comme Vice-Président et de M. Gustave Karcher comme Trésorier. M. Béguelin est Secrétaire permanent depuis le 1^{er} janvier 1926.

* * *

L'activité de notre Section reflète forcément celle de la Région



M. J. Muller, Président de la Section de Lyon
de la Chambre de Commerce Suisse en France



Stand Suisse à la Foire de Lyon : partie économique

lyonnaise; ses préoccupations ont été, et sont celles de tous ceux qui fabriquent et vendent, de tous ceux qui exportent ou s'efforcent de le faire.

La place de Lyon a toujours été, pour la Suisse, un marché d'approvisionnement et un centre idéal d'expansion industrielle. Aussi la colonie suisse y est-elle remarquable, non pour son grand nombre, mais par la qualité et l'énergie des hommes qui la composent. On ne saurait parler de Lyon sans évoquer la soierie, et ce seul mot évoque aussi la ville de Zurich. Entre ces deux villes, les échanges sont actifs, encore aujourd'hui, malgré l'entrave des contingents. C'est pourquoi, en soierie et dans toutes les branches annexes, nous trouvons de nombreux Suisses établis dans la région lyonnaise, cette dernière étant comprise dans un sens très large, réunissant aux filatures de l'Ain les tissages de la Loire, de l'Ardèche et de l'Isère.

L'industrie chimique viendrait peut-être en second lieu si nous n'envisagions que l'effort industriel, mais un courant d'affaires Franco-Suisse intense est provoqué par les achats de produits alimentaires (vins, primeurs) et de matières premières, car il importe aussi de se placer au point de vue des nécessités vitales de la Suisse.

Ce trafic journalier provoque, à notre Secrétariat, l'essentiel de son activité : renseignements douaniers, renseignements commerciaux, adresses d'importateurs ou d'exportateurs, recherches de représentants, etc. Des résultats tangibles ont été obtenus dans de très nombreux cas. Grâce à nos interventions, des produits suisses ont pu pénétrer sur le marché

français, d'autres ont vu leur consommation augmenter de façon considérable. Nous avons également pu faire vendre sur le marché suisse de très nombreux produits français que les importateurs suisses allaient acheter dans d'autres pays.

Une activité pratique aussi marquée — qui va jusqu'à amener notre intervention dans l'accomplissement de différentes formalités administratives — n'a pas manqué d'attirer à notre Secrétariat un grand nombre de visiteurs. Cette affluence nous permet de faire utile propagande, non seulement en faveur de l'expansion commerciale suisse, mais aussi en faveur du tourisme en Suisse. La proximité de la Suisse aide aussi à la traditionnelle attirance que Genève a toujours exercée sur les Lyonnais.

Mais toute notre activité de propagandiste peut trouver à s'exprimer pleinement dans une manifestation, que le monde entier envie à Lyon, nous voulons parler de la Foire Internationale de Lyon.

La participation officielle suisse aux Foires de Lyon présentait, il y a une dizaine d'années, de modestes stands. Nous nous sommes attachés à la double tâche de faire comprendre, en Suisse, l'énorme importance de la Foire de Lyon et, à Lyon, l'avantage évident qu'il y avait à favoriser la propagande suisse. Les offices fédéraux nous ont toujours accordé leur confiance et nous ont chargés, en tout ou en partie, de l'aménagement du stand suisse à la Foire de Lyon. Nous avons rencontré à la Direction de la Foire

Stand Suisse à la Foire de Lyon : partie économique



Internationale de Lyon l'accueil le plus cordial et la plus intelligente compréhension.

Au cours de sa vie déjà longue, notre Section eut à s'occuper de toutes les questions que l'actualité mit en vedette. A chaque occasion, notre Comité a trouvé dans son sein les compétences qui permirent d'utiles solutions.

A côté de ses occupations d'utilité immédiate, nous avons pensé qu'il serait indiqué de donner à nos Sociétaires l'occasion de se rencontrer. Aussi, dès 1926, avons-nous organisé des déjeuners mensuels, offrant ainsi à chacun l'occasion de se créer de nouvelles relations. Ces déjeuners (tout récemment remplacés par des dîners) sont généralement agrémentés par des causeries ou des conférences sur des sujets économiques, commerciaux ou industriels.

La valeur certaine et la personnalité des conférenciers donnent un très vif intérêt à ces réunions ; chacun peut y puiser et parfaire son expérience

personnelle, chacun peut faire bénéficier autrui de ses connaissances.

La Section de Lyon groupe actuellement plus de 160 Sociétaires. Nous continuerons notre œuvre de propagande, tant pour l'augmentation de notre effectif social que pour l'utilité toujours plus grande des services que nous pouvons rendre.

Nous ne voulons pas terminer ce court exposé sans dire tout le prix que nous attachons à l'aide que nous apportent MM. les Membres du Comité de notre Section ; leurs connaissances pratiques, leur expérience et leur remarquable compétence, mises au service de notre Compagnie, nous sont indispensables pour l'accomplissement du travail journalier. Leur fidèle attachement à la Chambre de Commerce Suisse en France est aussi pour elle le plus sûr garant de succès et de prospérité.

Jacques MULLER,

Président de la Section de Lyon,
de la Chambre de Commerce Suisse en France.

Comité de la Section de Lyon de la Chambre de Commerce Suisse en France :
de gauche à droite ; assis : MM. C. Karcher, C. Meyer, J. Muller, E. Barbezat, L. Wegelin
debout : MM. Beguelin, E. de Woldkirch, E. Borel, W. Benoit, E. Bourquin, H. Linder, M. Bouvier, J.-C. Manghardt



LES CABLES DE LYON

Manufacture de Fils et Câbles électriques
de la COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

**Câbleries des CABLES DE LYON
et de la SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DES TÉLÉPHONES réunies**

Direction Générale et Bureaux : 170-172, avenue Jean-Jaurès, Lyon

Les Câbles de Lyon, sous cette dénomination unique, groupent à la suite de la fusion de la Société industrielle des Téléphones et de la Compagnie générale d'Electricité, les puissants moyens de production et de recherches de l'usine de Lyon des Câbles de Lyon et des usines de Bezons et Calais du département « Fils et Câbles S. I. T. ».

Les Câbles de Lyon disposent ainsi de trois établissements industriels représentant :

Les Câbles de Lyon fabriquent des fils et câbles électriques de toutes spécifications :

- Câbles pour transport de force à toute tension : sous plomb, sous-plomb et armés de feuillard ou de fils d'acier.
 - Câbles téléphoniques, télégraphiques et de signalisation.
 - Câbles téléphoniques et télégraphiques sous-marins.
 - Fils et câbles isolés au caoutchouc, de série ou répondant aux Cahiers des Charges spéciaux des Administrations françaises et étrangères.

- Accessoires de réseaux.

- Etc., etc...

Les Câbles de Lyon possèdent dans leurs diverses usines des laboratoires de contrôle et de recherches parfaitement outillés qui permettent d'effectuer des essais jusqu'à 800.000 volts, sous une puissance de 1.400 kw en courant alternatif et jusqu'à 1.700.000 volts en courant continu.

Les Câbles de Lyon dont la réputation est universelle ont une clientèle fidèle et importante en France et dans la plupart des pays du monde.

Parmi les réalisations les plus récentes des Câbles de Lyon on peut citer :

Dans le domaine des câbles à très haute tension :

La fourniture à la Société Inter-Paris de câbles à huile fluide fonctionnant sous une tension de service de 220.000 volts — tension la plus élevée du monde pour une canalisation souterraine.

— Dans le domaine des câbles sous-marins :

La fabrication d'un câble téléphonique sous-marin destiné à relier la France et l'Angleterre. Ce câble comporte notamment une gaine de plomb continue et sans soudure de 45 km. de longueur.

L'ADAPTATION DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE AUX CIRCONSTANCES ACTUELLES

En ces temps troubles de pénible transition d'un passé révolu à une époque nouvelle, la difficulté de l'adaptation s'ajoute aux complications sans nombre, dues à l'intervention croissante de l'État dans tous les domaines de l'activité et de l'économie. En attendant l'avènement d'un état de choses normal, correspondant aux besoins modernes et aux aspirations des nations policiées, le chef d'entreprise se trouve en présence d'une tâche infiniment complexe, d'obstacles et de problèmes nouveaux et imprévus, d'une responsabilité fortement accrue.

Qu'il s'agisse des méthodes commerciales, de l'organisation administrative, de la technique du travail ou du contrôle, les nécessités actuelles exigent des dispositions et des mesures plus précises, plus rationnelles, quand ce n'est pas l'abandon des procédés habituels et une orientation nouvelle.

Le légitime sentiment de sa compétence, due à une longue expérience, engage le chef d'entreprise à chercher en lui-même la solution de chaque difficulté et tout moyen d'améliorer la situation. Mais son attention, absorbée par l'accomplissement conscientieux d'une lourde tâche, concentrée

sur les résultats d'expériences passées ne correspondant souvent plus aux circonstances transformées, ne lui laisse pas toujours le loisir, ni la liberté d'esprit permettant d'observer et d'apprécier des faits nouveaux pouvant être très utiles.

A ce point de vue, les associations professionnelles peuvent rendre de grands services puisque, tout en renforçant le sentiment de solidarité de leurs membres, elles les engagent à mettre en commun et à échanger le fruit d'utiles constatations. Mais comme cette collaboration ne saurait toujours s'appliquer à certains problèmes relatifs au travail ou à l'organisation intérieure, il est souvent utile de recourir aux conseils objectifs, désintéressés et discrets de ces organismes de recherches et d'études, dont les besoins modernes ont provoqué la création et l'activité.

C'est pour répondre à ces besoins modernes qu'a été créé l'Office Fiduciaire, d'Organisation et d'Expertises, OFOR S. A., 9, rue d'Italie, à Genève (Suisse) dont l'expérience et le fonctionnement garantissent l'utilité et la valeur de son intervention.

LA FOIRE DE LYON MARCHÉ D'EXPORTATION

La Foire de Lyon a connu en mars dernier un afflux inusité d'acheteurs étrangers.

Comme de coutume, les Suisses venaient en tête. Se plaçaient ensuite les Belges, les Anglais, les Hollandais, les Suédois, les Américains, pour ne citer que les plus nombreux.

Sans doute, ces acheteurs venaient-ils au premier chef se documenter sur le marché français.

Mais le fait que la Foire de Lyon est internationale constitue un élément non négligeable de l'attrait qu'elle exerce en France comme à l'étranger.

Les exposants étrangers représentent environ 10 p. 100 de la participation totale à la Foire de Lyon et, là encore, la Suisse vient en bonne place. Elle se laisse cependant nettement distancer par l'Allemagne et même par la Belgique.

Si, au point de vue «achat», la Suisse utilise bien la Foire de Lyon, au point de vue «vente» elle pourrait faire beaucoup mieux.

Parmi les désirs, suggestions et doléances recueillis par l'Administration de la Foire de Lyon, tant auprès des ache-

teurs français que des acheteurs étrangers, revient fréquemment le leitmotiv : « Nous aurions voulu trouver un bien plus grand choix de produits suisses. »

Sans doute, des difficultés de tous ordres, à commencer par la différence des changes, ont-elles motivé dans une certaine mesure cette hésitation des industriels suisses.

Mais ceux-ci ne doivent pas oublier que les circonstances sont maintenant plus favorables et que, d'autre part, la Foire de Lyon les met en contact, non seulement avec les acheteurs français, mais aussi avec une clientèle choisie, disposant de puissants moyens, de l'Afrique du Nord et des pays du Nord de l'Europe.

En mars dernier, la plupart des grands magasins de France et des pays sympathisants ont envoyé à la Foire de Lyon l'équipe complète de leurs chefs de rayon.

A titre d'indication, nous mentionnons ci-après les articles auxquels ces gros acheteurs s'intéressaient plus particulièrement.

L'industrie suisse peut trouver, pour certains de ces articles d'importants débouchés à la Foire de Lyon.

ARTICLES

DEMANDÉS NOTAMMENT PAR DES ACHETEURS

anglais, hollandais, belges, luxembourgeois.
hollandais, belges, anglais, égyptiens.
hollandais, anglais, américains.
hollandais, belges, anglais.
belges, luxembourgeois, hollandais, anglais, égyptiens.
belges, anglais, hollandais.
hollandais, luxembourgeois.
hollandais, belges.
anglais.
anglais, belges, luxembourgeois.
belges, hollandais.
belges.
hollandais.
luxembourgeois.
anglais.

« RHONE - POULENC »

Sous sa forme actuelle, la Société des Usines chimiques Rhône-Poulenc, société anonyme au capital de 200 millions de francs, dont le siège social est à Paris, 21, rue Jean-Goujon, a été constituée le 26 juin 1928 par la fusion de la Société Chimique des usines du Rhône et des Établissements Poulenc Frères, mais par chacune des deux Sociétés fusionnées, la Société des usines chimiques Rhône-Poulenc est plus que centenaire.

En effet, la Société Chimique des usines du Rhône n'était que la transformation finale d'une maison lyonnaise fondée en 1801 et, de leur côté, les Établissements Poulenc Frères tireraient leur origine d'une pharmacie-droguerie fondée à Paris en 1827.

La Société des usines chimiques Rhône-Poulenc est donc l'une des plus anciennes sociétés productrices de produits chimiques et c'est également l'une des plus puissantes car elle occupe plus de 5.000 personnes, dont 250 chimistes et ingénieurs et ses usines françaises, dont les principales sont situées à Saint-Fons (Rhône), Roussillon (Isère), Vitry (Seine), s'étendent sur une superficie de plus de 100 hectares.

Elle est donc parfaitement organisée pour, livrer dans les meilleures conditions, tout un ensemble de produits chimiques dont les principaux seulement sont énumérés sur l'annonce que cette Société fait paraître dans le présent numéro.

LES TANNERIES E. MEYZONNIER FILS A ANNONAY

Les Tanneries E. Meyzonnier appartiennent à la catégorie des firmes centenaires, universellement connues, qu'il est inutile de présenter dans le monde des cuirs et peaux.

Cette entreprise remonte en à 1838 et, depuis plus d'un siècle, elle n'a cessé de se développer, créant de nouveaux articles et s'adaptant aux exigences des fabriques de chaussures et maroquinerie.

Spécialiste depuis sa fondation des articles veaux blancs et cirés, elle créa successivement le veau mègis dit « Monstre Meyzonnier Fils », le box-calf noir et couleur, le chevreau au chrome glacé noir et couleur, le chevreau au chrome velours noir et couleur, les articles imprimés sur veaux en grains fantaisie, le bottier-calf couleur, tannage végétal, et le snow-calf naturel et couleur double tannage.

La production journalière, assurée par 1.200 ouvriers, est de 3.000 peaux de veaux et 10.000 peaux de chevreaux.

La Société anonyme des Tanneries E. Meyzonnier Fils, au capital de 18 millions de francs, possède 5 grandes usines à Annonay, la surface couverte par ces diverses usines représente 50.000 mètres carrés, dont la plus grande partie est constituée par des bâtiments de 4 et 5 étages, qui sont dotés d'un moderne et puissant outillage mécanique mû par une centrale thermique, équipée de 4 chaudières, alimentant des turbo-alternateurs, d'une puissance de 1.700 CV., fournit la force motrice et la chaleur.

Le siège social de ces importantes tanneries est à Annonay (France); pour rester en contact permanent avec la clientèle

suisse, elles possèdent, comme d'ailleurs dans la plupart de tous les centres de chaussures de France et dans le monde entier, une organisation de représentation à Baden, qui est la Maison Carl Habicht, A. G.

Les Tanneries Meyzonnier Fils ont obtenu, dans les différentes expositions internationales auxquelles elles ont participé depuis 1874, de nombreuses récompenses. Mais si la marque Meyzonnier a pu se faire apprécier dans les principaux pays du monde entier, il semble bien qu'elle a fait son apparition en Suisse dès que ses possibilités de production lui ont permis de rechercher les premiers débouchés à l'exportation. Au temps où sa production se limitait aux articles établis en tannage végétal, elle possédait déjà de nombreux clients en Suisse, dont certains existent encore et n'ont pas oublié les veaux cirés Meyzonnier qui, il y a environ soixantequinze ans, réussissaient à s'imposer par leur qualité dans nombre de pays étrangers.

Si les nécessités de la rapidité de production ont amené la création d'articles tannage au chrome, les Tanneries Meyzonnier n'en continuent pas moins à établir des articles au tannage végétal, comme le bottier-calf naturel noir et couleur et le snow-calf naturel noir et couleur, ce dernier ayant évidemment conservé toutes les qualités du tannage végétal en y joignant les avantages du tannage minéral et ces articles qui jouissent d'une vogue indiscutable sont employés non seulement dans la fabrication d'articles classiques, mais aussi par les bottiers et les premières fabriques de chaussures du monde établissant la chaussure genre bottier.

VÉRON
GRAUER et C^{ie} S.A.
GENÈVE

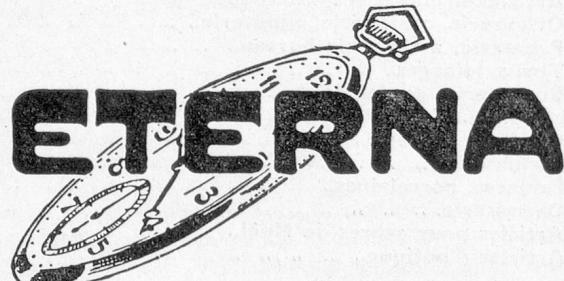
Succursales à Marseille

Bâle, Paris

Lyon, Bellegarde (Ain)

Services spéciaux directs

de et pour la Suisse



LA MONTRE DE PRÉCISION
DEPUIS 1856

Inoxydable _____
Imperméable _____
Anti-magnétique _____
Amortisseur de chocs _____

FRANCE ET ALGÉRIE :

NOUVELLE STÉ D'HORLOGERIE DE LUXE
27, Rue de la Michodière - PARIS

ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES DE DELLE

La Région lyonnaise, de par sa situation géographique au voisinage des Alpes, réservoirs de forces hydrauliques, et à une bifurcation importante de voies de communication, fut le berceau de la construction électrotechnique en France. On dirait aussi que le souvenir du génie d'Ampère y marque son influence dans le développement de la science électrique.

Les **Ateliers de Delle**, spécialisés dans la construction de l'appareillage électrique, haute et basse tension, ont su réunir dans leurs laboratoires de recherche une élite d'ingénieurs dont la valeur a permis de signer « Delle » les principaux perfectionnements apportés depuis une vingtaine d'années dans cette industrie. C'est par l'originalité de leur technique que, sur un accord unanime des constructeurs, les ateliers de Delle furent désignés pour représenter la construction électrique française à l'Exposition internationale de New-York.

L'industrie électrique lyonnaise profita par ailleurs du riche patrimoine professionnel qui fit la prospérité de Lyon dans l'histoire. On retrouve aux Ateliers de Delle cette main-d'œuvre sélectionnée et stable qui allie à des habitudes de discipline et d'ordre, les qualités héréditaires d'habileté et d'amour du travail bien fait, propres à l'artisan du bon vieux temps. Cette sélection est due à l'attention que la direction des usines a toujours attachée aux problèmes sociaux des collectivités et à la

façon éminemment humaine dont elle les a résolus.

Il existe à l'usine un service spécial s'occupant des questions sociales, qui se charge de toutes les formalités à remplir par l'employé pour les accidents du travail, les assurances sociales, les allocations familiales. Un comité de sécurité auquel assistent Directeurs, Ingénieur social, Surintendante, Chefs d'ateliers, Agents de maîtrise, Délégués ouvriers, se réunit mensuellement pour examiner, afin d'y remédier, les causes des accidents du mois précédent et pour étudier les questions intéressant l'hygiène et la sécurité du personnel. Un système de « boîtes à idées » a été instauré qui permet à tous les ouvriers et employés à quelque échelon qu'ils se trouvent, de présenter toute suggestion concernant la bonne marche de leur service ou les possibilités d'amélioration des conditions matérielles de leur tâche. Le grand nombre des primes distribuées jusqu'à ce jour au titre de la « boîte à idées » témoigne de l'intérêt que dirigeants et exécutants accordent à cette institution.

Une amicale sportive met à la disposition des membres de la société, moyennant un montant modique d'adhésion, des terrains de sport, football, basket, tennis. Trois équipes de football association, une équipe masculine et une équipe féminine de basket défendent les couleurs **Delle** dans de nombreuses compétitions régionales.

Ateliers de constructions électriques de Delle, Lyon-Villeurbane. — Vue des bâtiments

